

20 septembre 2012

**Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition de M<sup>me</sup> Erica Deuber-Ziegler et de M. Jean Ziegler: «En faveur du Restaurant La Perle-du-Lac».**

**Rapport de M. Pierre Gauthier.**

La pétition P-268, datée du 8 août 2011, a été renvoyée à la commission des pétitions par le Conseil municipal lors de sa séance plénière du 13 septembre 2011. La commission des pétitions s'est réunie le 6 février 2012, sous la présidence de M. Pascal Rubeli. Les notes de séances ont été prises par M<sup>me</sup> Danae Frangoulis.

**Texte de la pétition**

(Voir annexe.)

**Séance du 6 février 2012**

*Discussion et vote*

L'objet visé par la pétition était lié au projet de fermeture provisoire du Restaurant La Perle-du-Lac en vue des futurs travaux de rénovation. Or, à la suite d'un accord intervenu entre l'association du personnel de ce restaurant et la Ville de Genève, le restaurant n'a pas fermé comme le craignaient les pétitionnaires. Le président propose donc le classement de la pétition.

Par 11 oui (2 EàG, 1 Ve, 2 S, 1 DC, 3 LR, 2 UDC) et 2 abstentions (MCG), la commission s'est prononcée en faveur du classement de la pétition P-268.

*N.d.l.r.: L'arrivée tardive de ce rapport, sept mois après le vote de la proposition de classement, est due à la malencontreuse disparition de cette décision de classement dans la liste des objets en suspens de la commission. Vu l'obsolescence de l'objet, ce retard n'entraînera pas de conséquences fâcheuses.*

*Annexe: texte de la pétition*

P- 268

Ouvrez grand l'œil et admirez l'œil

Pour André Hauri, Jean Ziegler 8.8.2011

### PETITION EN FAVEUR DE LA PERLE DU LAC

Jean Ziegler, Gas. Nat,

Une des perles de la restauration genevoise va devoir fermer ses portes à fin août ! Un des seuls grands établissements magnifiquement situé au bord des rives de notre lac, fleuron de la gastronomie genevoise, capable de recevoir dans un cadre digne de notre ville internationale les invités de marque, les dignitaires étrangers de passage à Genève, ainsi que les familles et touristes en promenade est menacé. L'objectif des autorités est de nettoyer les lieux et confier la gérance, à titre intermédiaire, à un autre restaurateur durant quelques mois, dans l'attente des grands travaux de rénovation.

- Pourquoi une telle précipitation ?
- Pourquoi fermer la Perle du Lac durant le mois de septembre ?
- Pourquoi licencier aussi précipitamment l'équipe actuelle ?

La décision de fermer la Perle du Lac est fâcheuse à plus d'un titre :

- le licenciement des employés fidèles, pour certains depuis des dizaines d'années.
- Le fait que le mois de septembre soit l'un des plus beaux pour ce lieu exceptionnel si prisé des genevois et des visiteurs du monde entier.
- La mise en place d'une solution intermédiaire pour quelques mois, ce qui va perturber la vie de l'établissement.

En conséquence, nous demandons aux autorités de la Ville de Genève de :

- ne point fermer l'établissement au mois de septembre.
- reconsidérer la décision de confier la gestion de la Perle du Lac, dans l'attente des travaux de rénovation, à un autre restaurateur.

L'équipe actuelle a fait ses preuves. Il est inconcevable de précipiter la fermeture de ces lieux en deux temps avant les travaux. Travaux qui méritent aussi réflexion, les projets avancés paraissant surprenants à plus d'un titre.

x Jean Ziegler / Erica Deuber Ziegler  
Jean Ziegler / Erica Deuber Ziegler  
Je soutiens cette pétition : Nom : ZIEGLER Prénom : Jean

Adresse : 1281 Ruisin Signature : Jean Ziegler